

Sommaire

- * **Agenda, Actualité** p.1
- * **Sanitaire** p.2
 - Clavelée p.2
 - Biosécurité p.3
 - FCO p.4
- * **Services** p.4
 - Les services proposés par la FDO
- * **Marchés** p.4
 - Cotation de l'agneau français

Le feuillet



du moutonnier

Merci Anne-Julie

AGENDA

Agenda

* A partir du 1er juin, Analyses de fourrages

La Maison de l'Élevage, comme tous les ans, vous propose de réaliser des analyses de fourrages. Vous pouvez soit nous apporter vos échantillons à Albi, soit les faire passer à vos techniciens !



Cette organisation collective permet de proposer des tarifs préférentiels. Cela permet également d'avoir un conseil technique en fonction des résultats.

* Le 6 juin, Les Tarnivores fêtent les produits locaux !

La filière ovine allaitante (Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn) sera présente le samedi 6 juin place Lapérouse à Albi, pour faire déguster l'agneau tarnais label rouge. Les deux labels sont: Lou Paillol et l'Agneau Fermier des Pays d'Oc. En famille ou entre amis, c'est l'occasion de passer un moment convivial tout en savourant de délicieux produits tarnais !



* Formation proposée à l'automne :

Informations et inscription à cette formation :
05.63.48.83.16 ou accueil@elevage-tarn.fr

Intégrer un chien de protection dans son troupeau

- Comprendre le rôle et les comportements attendus d'un chien de protection ;
- Savoir choisir son chien de protection et réussir son introduction dans le troupeau ;
- Gérer son chien de protection au quotidien ;
- Apprécier la qualité de la protection d'un chien.

* 25 ans au service des éleveurs ovins du Tarn.

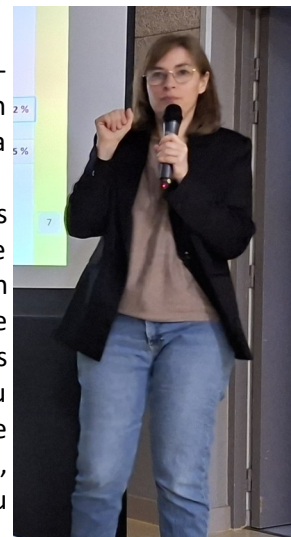
Après vingt cinq années d'engagement au service de l'élevage ovin tarnais, Anne-Julie METIVIER a rejoint l'Institut de l'Élevage.

Durant toutes ces années passées aux côtés des éleveurs, Anne-Julie a su mettre ses compétences, son expertise et sa passion au service de la filière ovine du Tarn. Toujours disponible, à l'écoute et proche du terrain, elle a accompagné la filière face aux évolutions techniques, économiques et sanitaires du métier.

Elle a largement contribué au développement et à la valorisation de l'élevage ovin dans le département.

Ses missions sont reprises depuis le 12 janvier 2026 par Arnaud TRANIER.

Les éleveurs, collègues et partenaires tiennent à lui adresser un immense merci pour ces années de travail, d'écoute et d'investissement au service de l'élevage ovin tarnais, et lui souhaitent pleine réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle.



AGENDA

Agenda (suite)

* Prédation et protection des troupeaux

Les demandes de paiements 2025 sont à déposer avant le 30 juin 2026.

Les demandes de subventions 2026 sont à déposer avant le 31 juillet 2026.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 05.63.48.83.16

* Renforcer la vigilance face à un risque sanitaire émergent

La clavelée est une maladie virale contagieuse, sa progression en Europe de l'Est (notamment en Grèce) appelle à une vigilance accrue de l'ensemble des acteurs de la santé animale afin de prévenir toute introduction sur le territoire français. La prévention repose sur une surveillance renforcée, une réactivité immédiate et l'application rigoureuse des mesures de biosécurité. L'engagement collectif des éleveurs, vétérinaires et acteurs de la santé animale est essentiel pour préserver durablement la santé des troupeaux et la sécurité sanitaire des filières.

Cette maladie est non transmissible à l'homme mais celui-ci peut néanmoins jouer un rôle dans la propagation des virus, notamment par ses déplacements, ses vêtements ou le matériel utilisé au contact des animaux.

La vigilance collective est un enjeu majeur pour la filière.

1 Comment peut elle arriver en France?

Les mouvements d'animaux (avec ou sans symptômes) depuis les zones infectées constituent le risque principal de diffusion de la maladie.

Les moyens de transport (même vides), le matériel, les vêtements, les personnes ou encore les matières contaminées peuvent être aussi des sources de virus.

C'est une maladie très contagieuse qui se transmet par contact direct ou indirect avec les animaux.

2 Comment se manifeste la maladie?

La période d'incubation varie de 4 à 21 jours.

Les 1ers symptômes :

- Fièvre pouvant atteindre et dépasser 41°C ;
- Fatigue, baisse d'appétit ;
- Ecoulements (yeux et nez qui coulent).

Les symptômes typiques de la maladie :

- Lésions de la peau (zones dépourvues de laine), buccales ;
- éruptions : rougeurs, boutons (papules sous la peau), nodules.



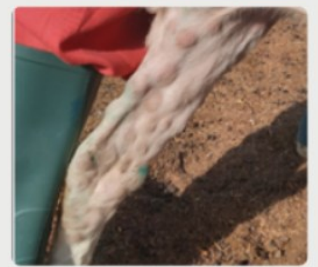
Rougeur et petits boutons à la base de la queue



Rougeur et boutons sur le ventre



Lésions buccales



Boutons sur une patte

Photos : [ministère espagnol de l'agriculture](#)

Cette maladie très contagieuse entraîne de fort taux de mortalité en particulier chez les jeunes de moins d'un an. Elle se transmet par contacts directs comme indirects.

Le virus peut persister plus de 6 mois dans un environnement favorable. Il est toutefois sensible aux désinfectants et à la lumière.

* Surveiller les troupeaux et alerter sans attendre

Dans ce contexte, la surveillance quotidienne des troupeaux est déterminante. Au moindre doute, il est essentiel de contacter immédiatement le vétérinaire sanitaire afin de limiter l'impact sanitaire et de protéger l'ensemble de la filière.

* La biosécurité, un levier essentiel de prévention

Les mesures de biosécurité restent un pilier majeur de la prévention. Elles reposent sur :



- ⇒ Une origine maîtrisée des animaux introduits,
- ⇒ La limitation du nombre de fournisseurs,
- ⇒ Des transports directs,
- ⇒ La réduction des contacts entre troupeaux,
- ⇒ Un nettoyage et une désinfection rigoureuse des personnes, des équipements et des véhicules.

Différents sérotypes de FCO circulent aujourd'hui en France.

La vaccination atténue l'impact de la maladie et réduit considérablement la mortalité.

Il est conseillé de vacciner pour le sérotype 8 qui a circulé sur nos zones les années passées et fortement recommandé de vacciner pour le sérotype 3 qui a peu ou pas circulé sur nos zones les années précédentes.

Maladie	Vaccins utilisables en France			Accès au vaccin	Espèce(s) visée(s) Autre ¹	SPECIFICATIONS RCP DES VACCINS				
	Laboratoire fabricant	Nom du vaccin	Laboratoire distributeur en France			Primo-vaccination Sous-cutanée (SC) Intramusculaire (IM)	Age min ²	Délai installation immunité après primovaccination	Durée d'immunité	Indication ³
FCO	Boehringer-Ingelheim	BTVPur 4 et 8	Boehringer-Ingelheim	Vétérinaire et PSE ⁴	Bovin Ovin	2 inj à 3-4 sem (1ml SC)	2,5 mois	3 sem	12 mois	Prévention la virémie
		BTVPur 8								
	SYVA	Syvazul 1 et 8	Inovet		Bovin Ovin	2 inj à 3 sem (4ml IM) 1 seule inj (2ml SC)	3 mois	39 jours 21 jours		Prévention de la virémie pour les sérotypes 1 et 8 Réduction pour le sérotype 4
		Syvazul 4 et 8								
	CZV	Bluevac 4-8	Melchior		Bovin Ovin	2 inj à 3-4 sem (4ml SC) 2 inj à 3 sem (2ml SC)	2 mois 2,5 mois	31 jours 21 jours		Prévention la virémie
		Bluevac 8								
		Bluevac 1								
	Boehringer-Ingelheim	Bultavo 3	Boehringer-Ingelheim		Bovin Ovin	2 inj à 3 sem (1ml IM) 1 seule inj (1 ml SC)	2,5 mois 3 mois	3 sem	Non déterminé	Prévention de la virémie chez les bovins Réduction chez les ovins
	CZV	Bluevac 3	Melchior		Bovin Ovin	2 inj à 3-4 sem (4ml SC) 2 inj à 3 sem (2ml SC)	2 mois	3 sem	Non déterminé	Réduction de la virémie
	SYVA	Syvazul 3	Inovet		Bovin Ovin	2 inj à 3 sem (2ml IM) 1 seule inj (2 ml SC)	3 mois	3 sem 4 sem	Non déterminé	Réduction de la virémie

SERVICES

Les services proposés par la FDO

La FDO 81 est une association chargée de représenter tous les éleveurs ovins du département. Vous êtes adhérents FDO, vous pouvez donc bénéficier de différents services :

Du matériel à votre disposition

La FDO vous propose d'utiliser en commun du matériel facilitant votre travail :

- ⇒ Cage de retournement ;
- ⇒ Parc de tri mobile ;
- ⇒ Barrières ;
- ⇒ Sécateur électrique ;
- ⇒ Crampillonneuse.

Tout adhérent peut utiliser ce matériel. Il vous sera juste demandé une participation forfaitaire de 20 à 40€ (en fonction du matériel emprunté).

Pour ces différents services, n'hésitez pas à vous renseigner au 05.63.48.83.16 ou sur fdo81@gmail.fr.

Un Fonds de soutien en cas d'attaques de chiens errants.

Ce fonds a été mis en place pour aider les éleveurs victimes d'attaques de chiens errants sur leur troupeau, quand le chien responsable ne peut être identifié. En cas de mortalités d'animaux, vous recevez un montant forfaitaire allant de 80 à 120 € par brebis ou béliers.

Pour avoir recours à ce fonds, il suffit juste de fournir une preuve de l'attaque (passage OFB, déclaration auprès de la gendarmerie, attestation vétérinaire) et remplir une simple déclaration.

Suivez nous sur : Facebook/



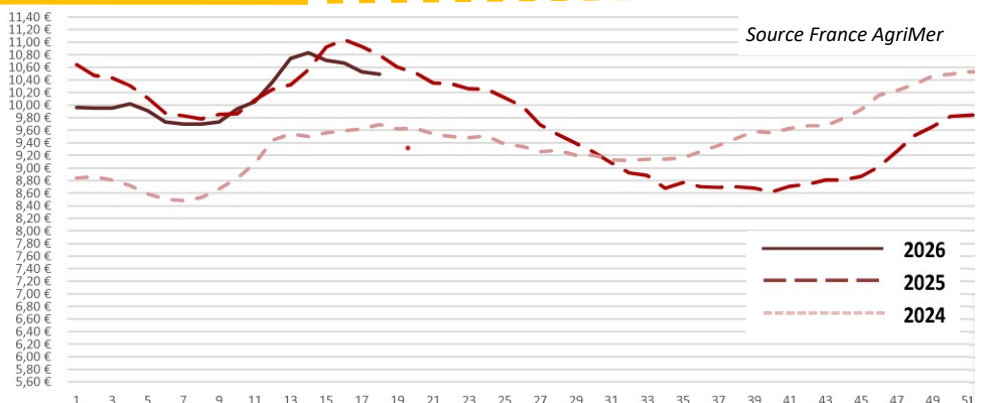
MARCHES

Cotation de l'agneau français

Le cours de l'agneau français a été fixé à 10.49€/kg carcasse entrée abattoir début mai (semaine 18).

Sur le début d'année 2026, on observe une cotation en baisse par rapport à 2025 mais qui est remontée à l'approche de Pâques. La production française continue de baisser sur le début d'année.

Les importations de viande ovine sont en augmentation de + 4% par rapport à 2025 sur janvier et février 2026.



Plus d'infos ?

Service Ovin de la Maison de l'Élevage
05.63.48.83.16 ou accueil@elevation-tarn.fr
www.elevation-tarn.fr



Maison de l'Élevage Tarn



GDS Tarn

